Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice **138** - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Election du président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais**	**N° 01/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Yvon ORMANCEY, Président (doyen d'âge).

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Yvon ORMANCEY

Vu les articles L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicables en vertu de l'article L. 5211-2 du même code,

Vu les articles L. 5211-6 et L. 5211-10 du CGCT

Il convient, à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux et Communautaires, de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

A compter de l'installation du Conseil Communautaire, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge de l'assemblée, jusqu'à l'élection du Président. Dès que celle-ci est acquise, le nouveau Président prend la présidence de la séance.

Le Président est élu au scrutin secret, uninominal, à trois tours (élection à la majorité absolue des suffrages exprimés lors des deux premiers tours et à la majorité simple au troisième tour).

Communauté de Communes du
CHÂTILLONNAIS
en BOURGOGNE

Il est demandé à l'assemblée si des personnes se portent candidates à l'élection de la présidence de la Communauté de Communes,

MM Loup BOMMIER et Jérémie BRIGAND sont candidats à la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal puis au vote à bulletin secret.

A l'issue des opérations électorales, suite au dépouillement, les résultats du vote figurant au procès-verbal d'élection sont les suivants :

- Jérémie BRIGAND : 102 voix
- Loup BOMMIER : 18 voix
- Bulletins nuls : 2 voix
- Bulletins blancs : 15 voix

Jérémie BRIGAND est élu Président au 1er tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 102 voix.

Le Conseil Communautaire, après le bon déroulé des opérations et compte tenu des résultats du scrutin :

- **PROCLAME** Monsieur Jérémie BRIGAND, Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et le déclare installé.

- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice 138 - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Fixation de la composition du Bureau**	**N° 02/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du
CHÂTILLONNAIS
en BOURGOGNE

Le Président rappelle que la composition du Bureau est actuellement fixée à 25 membres, à savoir le président de la CCPC, les 9 vice-présidents et les 15 autres membres du bureau.

Vu le CGCT et notamment son article L 5211-10,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer à 8 le nombre de vice-présidents.

- **DECIDE** de fixer à 15 le nombre des autres membres du bureau outre le Président et les Vice-présidents.

- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice **138** - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Election des Vice-présidents**	**N° 03/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

En application du Code Général des Collectivités Territorial et notamment ses articles L 5211-2 et L 5211-10, il est procédé à l'élection des vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais du 14 avril 2026.

Considérant que par délibération le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre de vice-présidents.

Appel à candidature pour la 1ère vice-présidence :
Candidature proposée :
- Mme Maud LACHOUETTE

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
Mme Maud LACHOUETTE est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la seconde vice-présidence :
Candidature proposée :
- M. Frédéric NAUDET

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
M. Frédéric NAUDET est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la troisième vice-présidence :
Candidature proposée :
- M. Eric DUDOUET

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
M. Eric DUDOUET est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la quatrième vice-présidence :
Candidature proposée :
- M. Claude FONTAINE

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
M. Claude FONTAINE est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la cinquième vice-présidence :
Candidatures proposées :
- M. Philippe CHARDON

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
M. Philippe CHARDON est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la sixième vice-présidence :
Candidature proposée :
- Mme Peggy HERARD

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
Mme Peggy HERARD est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la septième vice-présidence :
Candidatures proposées :
- M. Patrice CHODAT

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
M. Patrice CHODAT est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Appel à candidature pour la huitième vice-présidence :
Candidature proposée :
- Mme Valérie BOUCHARD

Pas d'autres candidats, il est procédé au vote à bulletin secret,
Mme Valérie BOUCHARD est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin avec 137 voix.

Le Conseil Communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats des scrutins :

- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus en qualité de :
  - 1er vice-président : Mme Maud LACHOUETTE
  - 2ème vice-présidente : M. Frédéric NAUDET
  - 3ème vice-président : M. Eric DUDOUET
  - 4ème vice-président : M. Claude FONTAINE
  - 5ème vice-président : M. Philippe CHARDON
  - 6ème vice-président : Mme Peggy HERARD
  - 7ème vice-président : M. Patrice CHODAT
  - 8ème vice-président : Mme Valérie BOUCHARD

- **INSTALLE** lesdits conseillers communautaires élus en qualité de vice-présidents dans l'ordre du tableau tel que susvisés.

- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice 138 - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Election des autres membres du Bureau**	**N° 04/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-2 et L 5211-10,

Considérant que, par délibération du conseil communautaire du 14 avril 2026, le nombre des membres du bureau autres que le Président et les Vice-présidents a été fixé à 15.

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Un appel à candidatures est demandé à l'assemblée pour élire successivement ces 15 autres membres. Après un vote au scrutin secret uninominal, sont déclarés élus :

- Jean-Michel MARS à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Christian BORNOT à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Jean-François GIERA à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Denise JACQUINOT à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Hubert MIGNARD à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Yann REMY à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Laurent SCHEMBRI à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Philippe VINCENT à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- François RIOTTE à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Emmanuel DE WAELE à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Josselin MILOT à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Steve TEIXEIRA à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Clémence LEGENDRE à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Vincent CHAUVOT à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix
- Jean-François BOUCHARD à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 137 voix

Le Conseil Communautaire :

- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau :

  - Jean-Michel MARS
  - Christian BORNOT
  - Jean-François GIERA
  - Denise JACQUINOT
  - Hubert MIGNARD
  - Yann REMY
  - Laurent SCHEMBRI
  - Philippe VINCENT
  - François RIOTTE
  - Emmanuel DE WAELE
  - Josselin MILOT
  - Steve TEIXEIRA
  - Clémence LEGENDRE
  - Vincent CHAUVOT
  - Jean-François BOUCHARD

- **INSTALLE** lesdits conseillers communautaires élus en qualité des membres du bureau autres que le Président et les Vice-présidents.
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice **138** - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Charte de l'élu local**	**N° 05/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

Lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du Président et des Vice-Présidents, le Président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Président remet aux délégués communautaires une copie de la charte de l'élu local et des dispositions de la sous-section 1 de la section 2 du chapitre IV du titre I du livre deuxième de la cinquième partie du CGCT.

Lecture est ainsi donnée de la Charte de l'élu local, laquelle est établie en ces termes : « Article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :

Les élus locaux sont les membres des Conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

Charte de l'élu local

1. *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*

2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*

3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*

4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*

5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*

6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*

7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

Le Conseil Communautaire :

- **PREND** acte de la lecture de la charte de l'élu local.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice 138 - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Délégation du Conseil Communautaire au Président**	**N° 06/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY),

Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

La délégation de pouvoir peut être consentie par le conseil communautaire au bénéfice du Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, d'un ou plusieurs Vice-Présidents ayant reçu délégation de fonction ou du bureau dans son ensemble (art. L 5211-10 du CGCT), sous forme d'une délibération du Conseil Communautaire. La loi précise les compétences qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet de telles délégations dans sept domaines, à savoir :

•le vote du budget de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
•l'approbation du compte financier unique;
•les dispositions à caractère budgétaire prises par un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 du CGCT ;
•les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI ;
•l'adhésion de l'EPCI à un établissement public ;
•la délégation de la gestion d'un service public ;

Communauté de Communes du
CHÂTILLONNAIS
en BOURGOGNE

•les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Il est proposé au Conseil Communautaire de déléguer au Président les compétences suivantes pour la durée de son mandat :

- arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communautaires ;
- procéder, dans les limites d'un montant annuel de 500 000 € à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle, en référé ou devant le juge du fond, devant les juridictions de l'ordre judiciaire, en première instance, appel et cassation, devant les juridictions de l'ordre administratif, en première instance, appel et cassation, devant les juridictions répressives, en première instance appel et cassation, y compris devant les juridictions d'instruction, de première instance, appel et cassation et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 7 000 €.
- autoriser, au nom de la CCPC, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- demander à tout organisme financeur, lorsque les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération concernée sont inscrits au budget, l'attribution de subventions ;
- procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens communautaires lorsque les crédits nécessaires à l'opération envisagée sont prévus au budget.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND

Communauté de Communes du CHÂTILLONNAIS Terres de Vaux en BOURGOGNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 avril 2026

Nombre de membres - en exercice **138** - présents 123 - absents 15 dont pouvoirs 14 --- - votants 137 Secrétaire de séance : Laura CHAUMONNOT	**Objet : Fixation des indemnités de fonction des élus**	**N° 07/04/2026**	Date de convocation : **08/04/2026** Date d'affichage : **08/04/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **quatorze avril** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), Cindy LASSARD (AMPILLY LE SEC), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Bernard RAHON (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Mickaël CAPLET (BEAUNOTTE), Steve TEIXEIRA (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Pierre CLERC (BILLY LES CHANCEAUX), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Cédric CAILLETET (BOUIX), Laëtitia PROUIN (BREMUR ET VAUROIS), Xavier DELAME (BION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Marie-José NOURY (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Alexandra HENRY-LESIEUR (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François RIOTTE (CHAMESSON), Maryse BENION (CHANNAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Valentin BONNARD (CHATILLON SUR SEINE), Laura CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Yoann PANDOCCHI (CHATILLON SUR SEINE), Lionel FRANSORET (CHATILLON SUR SEINE), Antoine SCHMITH (CHATILLON SUR SEINE), Corinne CARNET (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François-Xavier LOUCHET (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Adrien BARDET (CHATILLON SUR SEINE), Romain RENARD (CHAUGEY), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Jean-Marc GELIQUOT (CHAUME LES BAIGNEUX), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Annie JOUBERT (COULMIER LE SEC), Alain POZZOBON (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn LABBE (GEVROLLES), Thomas GUICHARD (GOMMEVILLE), Denise JACUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Romain DASILVA MAIA (LAIGNES), Sylvie PALOMINO (LAIGNES), Catherine MIRATON (LARREY), Frédéric NAUDET

(LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Damien STOLL (LUCEY), Nicolas MALNOURY (MAGNY LAMBERT), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Philippe SAUNOIS (MARCENAY), Hubert BRIGAND (MASSINGY), Alexandre RAILLARD (MAUVILLY), Gabrielle BERSONNET (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Frédérique VOIZEUX (MINOT), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Nathalie LAZZAROTTI (MOLESME), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Grégory HANUSZEK (MOSSON), Bruno MEAN (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Philippe LEFEBVRE (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Claire MALANDRE (POTHIERES), Victor MATRAT (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Josselin MILOT (ROCHEFORT SUR BREVON), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Olivier CASTRALE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yvon ORMANCEY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVE (SAINT MARC SUR SEINE), Cédric LEPAS (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Adeline CHEMINET (TERREFONDREE), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Jérôme KUHN (VERTAULT), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINE EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Peggy HERARD (VILLERS PATRAS), Virginie COUTURIER (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Christophe CAETANO (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : David DESCHAMPS (BALOT).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Christian LOMBAERT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Marie-Laure CHAINEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Edwige GUEGAN (CHATILLON SUR SEINE), Virginie GAUNIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pascale DE BERNARD (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François RENAUT (CHATILLON SUR SEINE), Geoffrey CHEVALIER (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Sylviane OUDOT (CHATILLON SUR SEINE), Bernard MONGENET (DUESME) donne pouvoir à Philippe LECOEUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT) donne pouvoir à Annie JOUBERT (COUMIER LE SEC), David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE (ESSAROIS) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY) donne pouvoir à Nicolas PORCHEROT (POISEUL LA VILLE ET LA PERRIERE), Guillaume BEUGNOT (ORRET) donne pouvoir à Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Nelly MAIRE (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Bénigne SCORDEL (VIX) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES).

Rapporteur : Jérémie BRIGAND

La fixation des indemnités maximales votées pour l'exercice des fonctions de Vice-Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est déterminée par l'article L.5211-12 du CGCT. Ce même article précise que les présidents des communautés de communes perçoivent une indemnité de fonction dont le montant est déterminé par décret en Conseil d'Etat par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'organe délibérant peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au montant prévu par ce décret en Conseil d'Etat, à la demande du président. Il pose le principe d'une enveloppe indemnitaire globale, hors prise en compte de majorations. Les plafonds concernant ces indemnités sont ceux d'un Président et Vice-Président d'un EPCI à fiscalité additionnelle pour une population de 20 000 à 49 999 habitants. Les indemnités de fonctions sont calculées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique (ITB FP).
Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil communautaire en date du 14 avril 2026 constatant l'élection du Président et de 8 Vice-Présidents,

Considérant que lorsque l'organe délibérant d'un EPCI est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation ;
Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale ;
Considérant que pour une Communauté de Communes regroupant entre 20 000 et 49 990 habitants, l'article R 5214-1 du CGCT fixe :
- l'indemnité de Président à 67,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- l'indemnité maximal de Vice-Président à 24,73 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
Considérant que toute délibération de l'organe délibérant d'un EPCI concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée ;
Considérant l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Président et aux Vice-Présidents en exercice ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de décider :

➢de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Président et des Vice-présidents comme suit :

- Président : 67,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1er Vice-Président : 11,83 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2ème Vice-Président :11,83 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- autres Vice-Présidents : 11,83 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

➢Que cette décision prendra effet à la date du 14 avril 2026.

➢Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

➢D'inscrire les crédits nécessaires au budget communautaire.

➢De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- **APPROUVE** les indemnités de fonction des élus telles que définies ci-dessus à partir du 14 avril 2026,
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 15/04/2026
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND